

## COMMUNE DE MONTMURAT

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

---

PROCES-VERBAL
---------------

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de la commune de Montmurat, sous la présidence de Monsieur Gilbert DOMERGUE, maire.

**Membres en exercice : 11 Présents : 9 Votants : 11**

**Présents :** Mesdames FAU-RATTIER Sylvie, MASCOU Armelle et Sandrine TEISSEDRE, Messieurs CAHORS Denis, LATAPIE Michel, BOUTARIC Bernard, COUTTIN Pierre DOMERGUE Gilbert, LEVEAU Daniel

**Absents excusés :** LAVAURS Sébastien donne pouvoir à Michel LATAPIE, Valérie IMBERT donne pouvoir à Armelle MASCOU

**Secrétaire de séance :** Sandrine TEISSEDRE

---

#### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du procès-verbal du 11 mars 2022
- 2 – Projet de maison témoins à l'Eco-Hameau
- 3 – Entrée de la commune au capital de la SCIC
- 4 - Questions diverses

<b>1 - Approbation du procès-verbal du 11 mars 2022</b>
---

Après lecture, le Procès-verbal de la séance du 11 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

<b>2 – Eco-hameau de Rozier : maison témoins</b>
--

Monsieur LEVEAU après s'être renseigné auprès d'un architecte spécialisée dans les maisons bois précise qu'il serait préférable que le terrain affecté à ce projet ne soit pas trop pentu. Cette maison d'une surface totale de 92 m<sup>2</sup> disposerait de 4 chambres, d'une pièce à vivre de 36m<sup>2</sup> et du pack eco pour un budget de 200 000 euros. Monsieur le maire prenant le relais concernant le montage financier précise qu'il vaut mieux prévoir 220 000€ pour un aménagement finalisé : abords, assainissement.

Le conseil décide de se renseigner auprès de constructeurs locaux en vue d'une alternative moins onéreuse avec l'éventualité de diminuer la surface et de voir s'il est possible d'associer Cantal Habitat à ce projet.

### 3 – Entrée de la commune au capital de la SCIC

Après avoir évoqué les projets de la SCIC, Monsieur le Maire propose de faire entrer la commune de Montmurat au capital de la SCIC pour un montant de 5000 €.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- DECIDE que la commune entre au capital de la SCIC pour un montant de 5000€ libérable à la constitution.

### 4 – Questions diverses

- o Adressage. Suite à la revendication de Mme Christine Latapie mécontente de l'appellation « Carrière du Fabre » qu'elle voudrait voir rebaptisée « La Goudinde haute » Monsieur le maire rappelle la référence historique liée à ce choix. Le conseil municipal considère qu'il n'y a pas à revenir sur ce choix fait depuis plusieurs mois.
- o Coupe de bois de l'éco-hameau. Suite aux travaux, la commune dispose d'une bonne quantité de bois. Le conseil municipal propose de le débiter et le fendre grâce aux conseillers volontaires auxquels pourront se joindre Mr Carrié et M. Serres. Ce bois de chauffage sera proposé à la vente à 65 euros le m3.
- o Eclairage public au parking de l'usine. A la demande des salariés et pour leur sécurité il n'y aura plus de coupure la nuit. M. Boutaric propose le remplacement des lampes par des led moins énergivores pour éviter un surcout. Il revient sur l'augmentation des factures EDF de la commune qui passe de 9800 à 14 300 € et soumet au conseil la possibilité de changer les ampoules du clocher.

Au terme des discussions la séance est levée à 23h20.

DOMERGUE Gilbert

LATAPIE Michel

BOUTARIC Bernard

FAU-RATTIER Sylvie

MASCOU Armelle

CAHORS Denis

COUTTIN Pierre

LEVEAU Daniel

TEISSEDRE Sandrine